

**Assemblée générale ordinaire de Musique Espérance Fribourg
par voie circulaire: juin 2017**

Bulletin de vote

Objets	Approuvé	Rejeté	Remarques/commentaires
Art. 10.1 Approbation du PV de L'A.G. mai 2016			
Art. 10.2 Approbation du rapport annuel 2016			
Art. 10.3 Approbation des comptes et de l'utilisation des dons, legs et bénéfiques, avec décharge au comité. Annexe Les comptes 2016 ont été contrôlés et approuvés par les deux vérificateurs: Mme Marie-Antoinette EQUEY, Fribourg M. Roland GOBET, Fribourg.			
Art. 10.4 Election du comité et des vérificateurs des comptes. a) Membres du comité à réélire : M.Michel RUNTZ (Président) Claire-Lise DEMIERRE (trésorerie) Monique GOBET (secrétariat) Pauline KLEPP; Claude MAGNARD; Bernadette SCHWARZEN. b) Vérificateurs des comptes à réélire : Mme Marie-Antoinette EQUEY, Fribourg M. Roland GOBET, Fribourg.			
Art. 10.5 Fixation du montant de la cotisation annuelle Le comité propose le maintien du montant actuel: couple Fr 60.- individuel Fr 40.-; moins de 25 ans Fr 15.-			

Art. 10.9 Seuls les objets figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet de décisions valables.

Fribourg, le 12 juin 2017

Merci de renvoyer votre vote jusqu'au 26 juin par poste ou à l'adresse e-mail suivante :

info@musique-esperance-fribourg.ch